

Motions

M. Henderson: Merci, monsieur le Président. Je demande que cette motion soit considérée aujourd'hui comme une priorité de la Chambre parce que la situation est très grave non seulement pour les consommateurs, mais pour les producteurs de mollusques des provinces de l'Atlantique. J'espère que la présidence tranchera en notre faveur.

M. le Président: J'ai eu l'occasion d'étudier très attentivement la demande du député d'Egmont comme j'ai étudié très attentivement vendredi une demande semblable de la députée d'Hamilton-Est (M^{me} Copps). Sans me lancer dans un long discours, je dirais que la question soulevée est grave, évidemment. Je pense que tous les députés seraient d'accord là-dessus. Cependant, étant donné les circonstances, la présidence n'est pas disposée, en ce moment, à ordonner un débat d'urgence.

Il y aura sans doute d'autres moyens de se renseigner aujourd'hui, et le député d'Egmont voudra certainement le faire, comme il en a le droit, et je peux lui assurer que je lui donnerai amplement l'occasion de poser des questions aujourd'hui. Le député a non seulement le droit de se renseigner, mais je pense que les députés diraient même qu'il en a le devoir.

* * *

RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

ADOPTION DU 3^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador) propose:

Que le 3^e rapport du comité permanent de la recherche, de la science et de la technologie, présenté à la Chambre le mardi 30 juin, soit adopté.

—Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir aujourd'hui expliquer le 3^e rapport du comité permanent de la recherche, de la science et de la technologie, portant sur le programme spatial.

Comme vous le savez, monsieur le Président, le comité s'est déplacé dans tout le pays et a entendu une grande diversité d'opinions émanant des gouvernements, des universités et du secteur privé, et a formulé plusieurs recommandations, 24 en tout, auxquelles le gouvernement a répondu.

Le comité a rappelé naturellement le rôle, la position et la réputation enviable qui ont traditionnellement caractérisé le Canada dans le domaine des communications. En septembre 1962, le Canada est devenu la troisième puissance spatiale avec le lancement d'Alouette I et a continué dans cette voie après ce succès.

La première recommandation du comité portait sur Radarsat, qui n'est naturellement qu'un exemple du rôle de chef de file que le Canada ne cesse de jouer dans le domaine des communications et des programmes spatiaux. Nous avons recommandé qu'on lui accorde la priorité absolue, le ministre y a consenti et a annoncé, le 25 juin je crois, que le gouvernement du Canada avait approuvé le projet Radarsat qui va être mis à exécution.

Il sera très important pour tout le pays, en particulier pour ma région et, en fait, pour les agriculteurs de l'Ouest et toutes

sortes de Canadiens parce qu'il va nous donner la technologie nécessaire pour prévoir, anticiper et avertir, fournir toutes sortes de renseignements précieux sur ce qui se passe dans l'environnement et pour canaliser ces renseignements vers les intéressés, qu'il s'agisse de pêcheurs en mer, d'agriculteurs dans les champs, ou d'autres personnes.

Je remarquerai en passant que nous n'avons pas encore résolu tous les problèmes. Nous n'avons pas encore été aussi loin que nous le devrions, étant donné la prééminence de Radarsat, la technologie de pointe dont nous disposons et l'utilité du projet en question. Nous devons aller encore plus loin. Nous avons encore besoin, par exemple, de pouvoir prévoir avec exactitude ce qui se passe sous l'eau. Radarsat pourra percer la couche des nuages, mais il ne pourra pas pénétrer sous la glace ou l'eau.

Une de nos difficultés de toujours, c'est de prévoir ce qui se passe dans le milieu sous-marin. Le dossier des moules et des coquillages de l'Atlantique en est une illustration certaine. Il y a une autre difficulté sur laquelle j'appellerai l'attention de la Chambre: elle consiste à prévoir ce qui se passe dans les bancs de morue. Nous avons constaté récemment, soit depuis quelques années, que les formules scientifiques mises de l'avant dans les années 70 risquent de se révéler inadéquates et qu'il y a danger de ne pas y avoir le poisson qu'on avait supposé au départ. Malgré que nous ayons fait beaucoup de progrès au Canada et que nous ayons lieu d'être fiers des travaux de nos scientifiques, il reste encore beaucoup à faire.

Au cours d'entretiens récents, que j'ai eus avec des scientifiques canadiens, j'ai appris qu'il y a un début de percée dans la technologie qui nous permettra de regarder sous l'eau et de prévoir ce qui arrive à la faune sous-marine. C'est là une chose très importante, qui va avoir des conséquences considérables pour le Canada, et spécialement pour la pêche atlantique si nous réussissons dans cette voie.

Je dis que Radarsat est une splendide réalisation mais qu'il y a encore des progrès à faire, et j'espère que nous allons continuer d'y travailler. Il est certain que le comité voit là une priorité absolue, et le gouvernement est du même avis.

L'autre question que je voudrais aborder est celle de la station spatiale elle-même. Là il y a, je pense, divergence d'opinions entre ce que le gouvernement a fait et continue de faire, ce qu'à mon avis le comité recommande et le point de vue de mon collègue du parti libéral. Depuis le début, le gouvernement négocie auprès des Américains un rôle dans la station spatiale, à l'instar des Européens et d'autres pays. Mais ces négociations sont hérissées de difficultés continues, d'abord et surtout au sujet de l'utilisation de la station spatiale.

Au parti libéral, nous avons toujours estimé que le Canada ne doit participer à la station spatiale qu'à la condition qu'elle serve à des utilisations pacifiques et qu'elle n'ait pas d'utilisations militaires. Il n'a pas encore été confirmé qu'il y ait eu accord là-dessus. Il n'y a pas encore confirmation, loin de là, qu'il y ait eu accord entre le Canada et les Américains sur la non-utilisation militaire.